



A mon travail, mon collègue fume énormément et nous enfume.

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 25 septembre 2010

Bonjour,

A mon travail, mon collègue fume énormément et nous enfume. Ça me gêne beaucoup. Que faire pour qu'il fume ailleurs ? Le dialogue avec lui n'ayant pas abouti.

Avec mes remerciements

Réponse :

Si votre travail s'effectue dans un lieu d'intérieur et si vous estimez que votre santé est mise en danger par le tabagisme passif dans votre lieu de travail, vous pouvez indifféremment :

- Demander l'aide de l'inspection du travail qui a désormais compétence pour constater et réprimer cette infraction
- Déposer une plainte devant le Conseil de Prud'hommes
- Ou [déposer une plainte](#) devant le procureur de la République.

Vous pouvez également exercer votre [droit de retrait](#) dans les conditions prévues par la loi, mais cette démarche doit être effectuée dans le stricte respect de la législation sans que d'autres motifs puissent être invoqués soit par vous soit par votre employeur.